

Dossier d’apprentissage

Conformément à l’article 26, section IV, chapitre II du décret organisant la CPU du 12 juillet 2012

# Identification et coordonnées de l’élève

1. Nom et Prénom

2. Classe

3. Années scolaires

4. Enseignement de Plein exercice ou Enseignement en alternance ou Enseignement spécialisé

5. Options

6. Cordonnées de l’école

# Objectifs de la formation

## La partie fixe à tous les dossiers d’apprentissage (A.Gt. du 13 décembre 2012)

Vous vous engagez dans une formation qualifiante. Il est important que vous en connaissiez bien les objectifs.

En 1997, le Parlement de la Communauté française a défini quatre grandes missions pour l’enseignement fondamental et secondaire à l’article 6[[1]](#footnote-1) d’un important décret appelé d’ailleurs « Décret Missions ». C’est à partir de là que le texte ci-après a été rédigé avec l’ambition de vous faire comprendre les choix qui sous-tendent les différentes facettes de votre future formation.

Au terme de cette formation, vous serez qualifiés et certifiés et c’est un vrai défi de vous donner le bagage solide qui vous permettra de vous développer personnellement et de vous inscrire dans le monde du travail et dans le monde tout court. C’est donc une formation exigeante qui vous propose deux facettes complémentaires et indispensables : une formation générale et une formation qualifiante.

La formation que vous allez suivre vous prépare à la fois à :

* 1. ***Être des citoyens à part entière : actifs, responsables, autonomes, émancipés***

Pour être des citoyens actifs et responsables, des connaissances générales de base solides sont nécessaires dans le volet professionnel que vous avez choisi, mais aussi pour assumer vos futurs rôles familiaux et sociaux.

* 1. ***Exercer le métier pour lequel vous recevrez un certificat de qualification***

Vous avez choisi d’apprendre un métier, et il n’y a pas de formation qualifiante satisfaisante sans une formation générale de qualité. Ces deux volets de votre formation sont indispensables et doivent se conjuguer pour développer au mieux vos acquis.

Deux raisons à cela :

***Pour exercer un métier aujourd’hui***, il convient de maîtriser les gestes professionnels requis. Ces derniers s’acquièrent au travers de savoirs, d’aptitudes et de compétences qui incluent de plus en plus, des connaissances générales (en sciences et en mathématiques, par exemple) et des aptitudes à communiquer oralement et par écrit, ainsi que des compétences dites sociales (le travail en équipe, la gestion du temps et du stress…).

***Les métiers évoluent rapidement***. Les travailleurs sont appelés à changer et à progresser dans leur carrière. Pour faire face à ces défis, ils ont besoin de s’appuyer sur un socle de compétences solide.

* 1. ***Poursuivre des études supérieures ou des formations complémentaires***

Vous êtes jeunes ; votre projet de vie peut évoluer et vous conduire à poursuivre votre parcours de formation. Vous êtes appelés à vivre dans un monde à dimension internationale, européenne, mondiale, toujours en évolution et dans lequel votre formation, aussi performante soit-elle, devra être complétée, approfondie, spécialisée. Il convient donc de vous donner les bases sur lesquelles construire vos projets futurs.

Des textes légaux précisent aussi ces trois objectifs[[2]](#footnote-2).

**Pour atteindre ces objectifs ambitieux, votre formation sera constituée de deux volets complémentaires et indispensables.**

Les Humanités professionnelles et techniques assurent une formation humaniste, cette formation est réalisée par des cours généraux et par l'ensemble de la formation qualifiante.

1. Les apprentissages prévus en formation générale vont poursuivre les missions prioritaires définies à l’article 6 du Décret « Missions » :

* promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
* amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
* préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
* assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

1. La formation qualifiante vise la maîtrise des acquis d'apprentissage fixés par un profil de certification.

Les apprentissages prévus pour la formation qualifiante vous permettront d’atteindre la maîtrise des acquis d’apprentissage fixés pour le métier auquel vous vous préparez.

## 2. Les objectifs de la formation commune et qualifiante à destination des élèves des établissements organisés par la FWB

## Texte inspiré du Décret Mission du 24 juillet 1997, article 6 pouvant être écrit à la 2ème personne du singulier

Vous êtes inscrit dans l’enseignement qualifiant et conformément à la loi, tes professeurs ont pour mission de te préparer à :

* devenir un citoyen actif et responsable
* apprendre un métier
* accéder à l’enseignement supérieur
* développer votre confiance en vous
* vous émanciper
* prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle
* vous permettre d’apprendre tout au long de ta vie

Vous avez choisi d’apprendre un métier et peut-être plus tard de poursuivre vos études. Vous devez donc vous préparer au travers d’une formation générale et d’une formation à ce métier à :

* acquérir des aptitudes professionnelles
* maitriser des gestes professionnels spécifiques
* vous approprier des savoirs
* communiquer et à échanger avec d’autres
* développer des compétences sociales
* devenir responsable de votre environnement
* comprendre le monde dans lequel vous vivez

Vous savez déjà que les métiers et les technologies évoluent constamment. Le travailleur pour faire face à ces changements doit s’appuyer sur des compétences solides. Votre formation, dans les cours généraux, vous permettra aussi d’atteindre cet objectif.

Vous recevrez donc une formation qui vous conduira à :

* *maitriser la langue d’enseignement*

Le français n’est pas qu’une langue fonctionnelle, c’est aussi la langue du rire et des plaisirs ; de l’expression des sentiments et de la beauté.

* *maitriser des opérations mathématiques de base*

Les mathématiques ne servent pas qu’à compter, c’est un langage universel, un outil de compréhension du monde que tous les hommes partagent.

* *maitriser des principes scientifiques de base*

Les sciences sont au cœur du développement technologique de nos sociétés modernes.

* *maitriser des savoirs historiques et géographiques*

Pour pouvoir comprendre le monde dans lequel vous vivez et pour trouver votre place dans la société.

* *communiquer dans d’autres langues*

L’anglais est aujourd’hui la langue de l’Internet et de la musique, le néerlandais et l’allemand celles de nos concitoyens.

* *développer votre esprit critique*

Comprendre le monde pour agir et interagir sans être dupe…

# Le parcours d’apprentissage

1. Contenu des UAA à valider

2. Profil d’évaluation

3. Profil d’équipement

# Les modalités et la périodicité des épreuves de qualification

1. Agenda

2. Présence de l’élève

# L’évolution graduelle des acquis d’apprentissage maîtrisés et restant à acquérir

1. « *La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :*

   *1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*

   *2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*

   *3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*

   *4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale*. » (article 6 du décret « Missions » du 24 juillet 1997). [↑](#footnote-ref-1)
2. « *les Humanités professionnelles et techniques assurent une formation humaniste, dans la perspective des objectifs généraux définis à l'article 6.* *Cette formation est réalisée par des cours généraux et par l'ensemble de la formation qualifiante […]*» (article 34 -du décret « Missions »).

   «  *Un élève termine avec fruit la sixième année* *de l’enseignement général, technique ou artistique ou la septième année visée à l’article 4, § 1er, 5° (7P B) et 6° (7P C), si, ayant satisfait à l’ensemble de la formation de l’année considérée, il est jugé capable de poursuivre ses études dans au moins un des enseignements supérieurs de plein exercice.* (Art. 22 de l’AR du 29 juin 1984) [↑](#footnote-ref-2)